TOUTES LES INFOS DE LA COMMUNE • TOUTES LES INFOS DE LA COMMUNE •

HOUDEMONT ACTU



SPÉCIAL FINANCES

COMPLEXE SPORTIF DU MANCÈS

PAGE 4

INVESTIR DANS LA JEUNESSE

PAGE 10

BUDGET D'INVESTISSEMENT

PAGE 8

COMMUNE NATURE

Villes et Villages Fleuris

APIcité

20 TERRE DE JEUX 24



SOMMAIRE

VIE ÉCONOMIQUE 4

• Complexe sportif du Mancès : un investissement pour l'avenir
• Projet préparé et sécurisé
• Plan de financement optimisé
• Réserves financières conservées
• Emprunt à un taux préférentiel
• Les chiffres clés

BUDGET 8

• Budget d'investissement 2026
• Soutien constant au monde associatif
• Fiscalité locale : des taux communaux maintenus
• Réalisé 2025 : les chiffres à retenir

JEUNESSE 10

• Investir dans la jeunesse, préparer l'avenir

Dépôt légal n°629 - Spécial Finances 2026 - Tirage : 1 000 exemplaires - Mairie de HOUDEMONT - 03 83 56 21 22 - contact@mairie-houdemont.fr - Impression : digit'offset imprimerie (sous réserve d'erreurs typographiques) - Conception : Marie-Lise BRISBARE et Margerie DELAHEGUE - Photos : Sources diverses - Directeur de la publication : Maurizio PETRONIO

ÉDITO

Chers Houdemontaises et Houdemontais,

Un budget 2026 sincère, responsable et transparent



Le budget municipal va bien au-delà d'un simple exercice comptable : il reflète nos priorités et notre engagement à servir les Houdemontais.

Depuis plusieurs années, nous faisons le choix d'**une gestion rigoureuse, sincère et transparente des finances communales**.

Cette approche porte ses fruits : notre collectivité affiche aujourd'hui **un bilan financier solide, résultat d'une gestion maîtrisée et responsable**. Elle nous permet de maintenir nos services, de soutenir nos associations et de poursuivre les investissements nécessaires, tout en conservant l'équilibre de notre budget et sans augmenter les taux d'imposition locaux.

Parmi ces investissements, **la rénovation du complexe sportif du Mancès** occupe une place essentielle en 2026. Cette décision n'a pas été prise à la légère : elle a été **mûrement réfléchie, étudiée et analysée, notamment avec l'aide d'experts financiers**, afin d'évaluer précisément les besoins, les coûts et la capacité financière de la commune. Il s'agit d'un investissement tourné vers l'avenir, visant à améliorer la performance énergétique, l'accessibilité et le confort de cet équipement, qui est un équipement essentiel pour la vie sportive et associative à Houdemont.

Notre responsabilité est claire : **chaque euro dépensé doit être utile et maîtrisé**. C'est dans cet esprit que nous construisons nos budgets et que nous préparons l'avenir de notre commune.

Aujourd'hui, Houdemont est **une commune bien gérée, financièrement saine, capable d'investir** tout en restant attentive à ses dépenses et à la qualité des services offerts à ses habitants.

Je remercie les agents municipaux qui contribuent chaque jour à cette gestion rigoureuse, au service de l'intérêt général.

Notre objectif reste le même : gérer avec sérieux aujourd'hui pour assurer un avenir serein à Houdemont.

Bien à Vous

Maurizio Petronio

Maire de Houdemont
Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy

Complexe sportif du Mancès : un investissement pour l'avenir

Le réaménagement du complexe sportif du Mancès constitue l'un des investissements les plus importants engagés par la ville depuis la construction du groupe scolaire.



Au-delà de la rénovation d'un bâtiment vieillissant, ce projet répond à plusieurs enjeux majeurs :

- **améliorer le confort d'été comme d'hiver** ;
- **améliorer la performance énergétique du bâtiment** et répondre aux objectifs du décret tertiaire à l'horizon 2050 ;
- mettre le bâtiment en conformité avec les obligations réglementaires et **garantir son accessibilité aux personnes en situation de handicap** ;
- répondre aux besoins des usagers et **garantir la pérennité des équipements** dédiés à la vie associative et sportive houdemontaise pour les décennies à venir ;
- **moderniser le patrimoine communal** et anticiper les évolutions réglementaires futures.

Les travaux ont débuté le 20 juillet 2026, à la suite de la notification des marchés aux entreprises retenues.

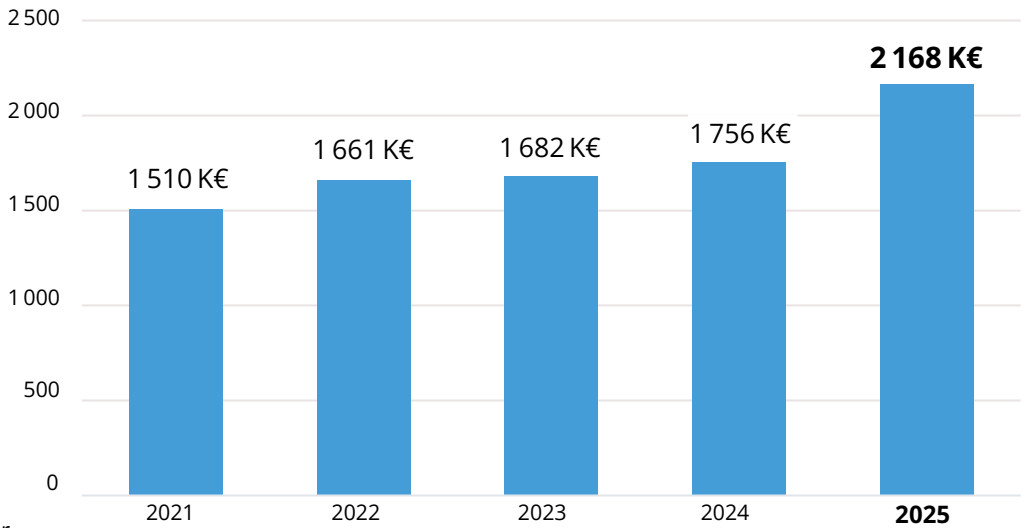
Projet préparé et sécurisé

Depuis 2023, la commune est accompagnée par le cabinet EXFILO, spécialisé dans l'analyse financière des collectivités territoriales. **En lien avec la Banque des Territoires, ce cabinet a réalisé plusieurs études destinées à évaluer l'impact du projet sur les finances communales**. Ces analyses ont été actualisées à plusieurs reprises afin d'intégrer les données financières les plus récentes de la commune et ont confirmé la soutenabilité de l'opération.

Les conclusions de ces études confirment que la commune dispose d'une situation financière solide, caractérisée par un niveau d'épargne satisfaisant, une dette maîtrisée et des résultats cumulés importants, permettant d'accompagner ce projet structurant.

En 2025, les résultats cumulés atteignaient ainsi plus de 2,1 M€, offrant à la commune des marges de manœuvre appréciables pour financer ses investissements.

RÉSULTATS CUMULÉS (hors RAR*)



** Restes à réaliser*

Plan de financement optimisé

Le coût prévisionnel global de l'opération s'élève à 4,8 millions d'euros HT.

Afin de limiter l'impact sur les finances communales, **la municipalité a mobilisé différents partenaires financeurs**. **Un important travail de recherche de financements a été engagé** dès les premières phases du projet. Les élus ont multiplié les échanges avec les différents partenaires institutionnels afin de présenter le projet, d'en démontrer la pertinence et d'identifier les dispositifs de soutien les plus adaptés. **Cette mobilisation a permis d'obtenir, à ce jour, plus de 1,46 million d'euros de subventions**.

D'autres demandes de financement restent actuellement en cours d'instruction auprès de plusieurs partenaires : la Région, au titre de la transition écologique, le Conseil départemental et le Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA).



Plusieurs dispositifs d'aide, notamment dans le cadre de la transition énergétique, ont vu leurs enveloppes diminuer fortement ces derniers mois, voire disparaître pour certains programmes. Les études menées avec les partenaires de la commune ont montré qu'un report de l'opération aurait très probablement conduit à une diminution significative des subventions mobilisables. **Réaliser le projet aujourd'hui permet ainsi de bénéficier d'un niveau d'accompagnement financier conséquent**.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT (K€ HT)
Travaux	3 562,6 K€
Aléas Travaux	356, 2 K€
Maîtrise d'œuvre	493,1 K€
Frais annexes *(assurances, contrôles techniques, coordination Sécurité et Protection de la Santé)*	256,3 K€
Études	214 ,8 K€
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)	**4 883 K€**

RESSOURCES PRÉVISIONNELLES	MONTANT (K€ HT)	SUBVENTIONS
État : DSIL *(Dotation de Solidarité aux Investissements Locaux)*	650 k€	Accordée
État : Fonds vert	650 K€	Accordée
Conseil régional (Cadre de vie)	105 K€	Accordée
Conseil régional au titre de la transition énergétique	Non défini	En cours d'instruction
SOUS-TOTAL AIDES PUBLIQUES	**1 405 K€**	**Accordée**
FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur)	50 K€	En cours d'instruction
Primeo CEE (Cerfificat d'Economie d'Energie)	62,2 K€	Accordée
SOUS-TOTAL AIDES NON PUBLIQUES	**62,2 K€**	**Accordée**
EMPRUNT	**3 000 K€**	
AUTOFINANCEMENT	**365,8 K€**	
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)	**4 833 K€**	

Réserves financières conservées

L'analyse financière réalisée a conduit la commune à faire le choix de préserver une partie importante de son autofinancement et de ses résultats cumulés.

En effet, Houdemont dispose aujourd'hui d'**une situation financière solide, avec plus de 2,1 millions d'euros de résultats cumulés fin 2025**. Ces réserves constituent **une sécurité précieuse pour faire face aux aléas**, à une éventuelle baisse des dotations, à de futurs investissements structurants ou à des dépenses imprévues.

La stratégie retenue consiste donc à financer une grande partie du projet par un emprunt bénéficiant de conditions particulièrement avantageuses, tout en conservant des capacités financières pour l'avenir.

		PROJECTIONS ANNUELLES						
	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Résultats cumulés (hors restes à réaliser)	**2 168 k€**	**3 501 k€**	**1 061 k€***	**1 898 k€**	**2 250 k€**	**2 285 k€**	**2 319 k€**	**2 355 k€**

** Baisse en raison du financement de la FCTVA, sans recourir à un prêt relais*

Maintien d'une enveloppe d'investissements récurrents estimée à 150 000 € par an, à minima, pour les autres projets communaux.

Emprunt à un taux préférentiel

Souscrit auprès de la Banque des Territoires
Conditions adaptées aux collectivités, accompagnement et suivi.

Prêt d'un montant de 3 Millions d'Euros à un taux bonifié de 1,99 % sur 30 ans
1,5 % indexé au livret A + 0,49 %.

Cet index peut évoluer au fil du temps, mais il repose sur un indicateur simple, transparent et largement connu. Selon la classification nationale des risques bancaires des collectivités, **ce type de financement relève de la catégorie Gissler 1A, correspondant au niveau de risque le plus faible**.

Les simulations réalisées montrent qu'**une hausse de 0,5 point du taux représenterait environ 15 000 € annuels supplémentaires**, compensés par les économies d'énergie attendues.

Taux préférentiel et prêt bonifié pour les projets de rénovation énergétique

- **Projet de rénovation énergétique retenu : taux de 1,99 % *.**
- Projet classique ou scénario de rénovation limitée : taux de 2,80 %.

* Économie estimée à plus de 350 000 € sur la durée du financement

Économie énergétique
Baisse de 60 % de la consommation de gaz par rapport aux consommations actuelles, atteinte du décret tertiaire 2050.

Vision à long terme avec une dette maîtrisée

• **Remboursement du nouvel emprunt à compter de 2028, avec une annuité d'environ 159 000 € par an.**

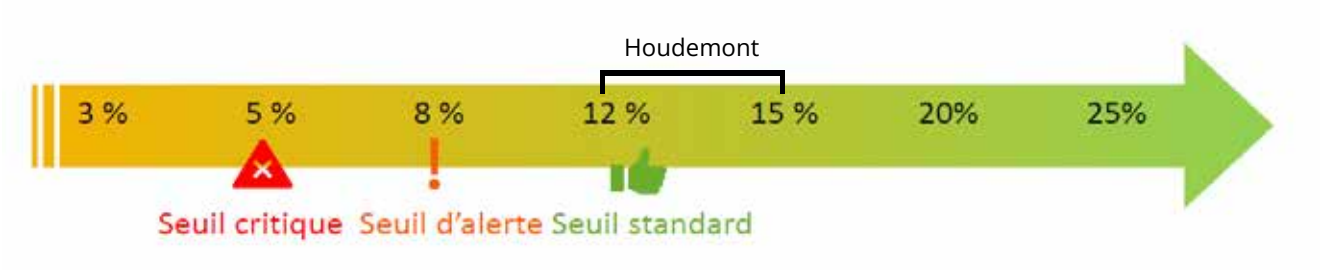
• **Extinction de la dette liée au groupe scolaire en 2037.** À compter de cette date, l'annuité de remboursement serait inférieure de près de 34 000 € à celle constatée fin 2025.

• Une hausse de l'endettement communal, comme pour tout investissement structurant, avec une trajectoire de la **capacité de désendettement en amélioration à compter de 2027, pour atteindre 8,2 ans en 2032.**

		PROJECTIONS ANNUELLES						
	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Capacité de désendettement (en année)	**2,6**	**14,9**	**11,8**	**12**	**10,2**	**9,6**	**8,9**	**8,2**
Taux d'épargne brute *	**25,6 %**	**12,5 %**	**14,8 %**	**13,4 %**	**14,7 %**	**14,4 %**	**14,2 %**	**14,0 %**

** Ce ratio mesure la part des recettes restant disponible pour financer les investissements et rembourser la dette.*

• **Un taux d'épargne brute maintenu à un niveau satisfaisant après réalisation du projet.**



Les chiffres clés

COÛT DE L'OPÉRATION : 4,8 M€ HT

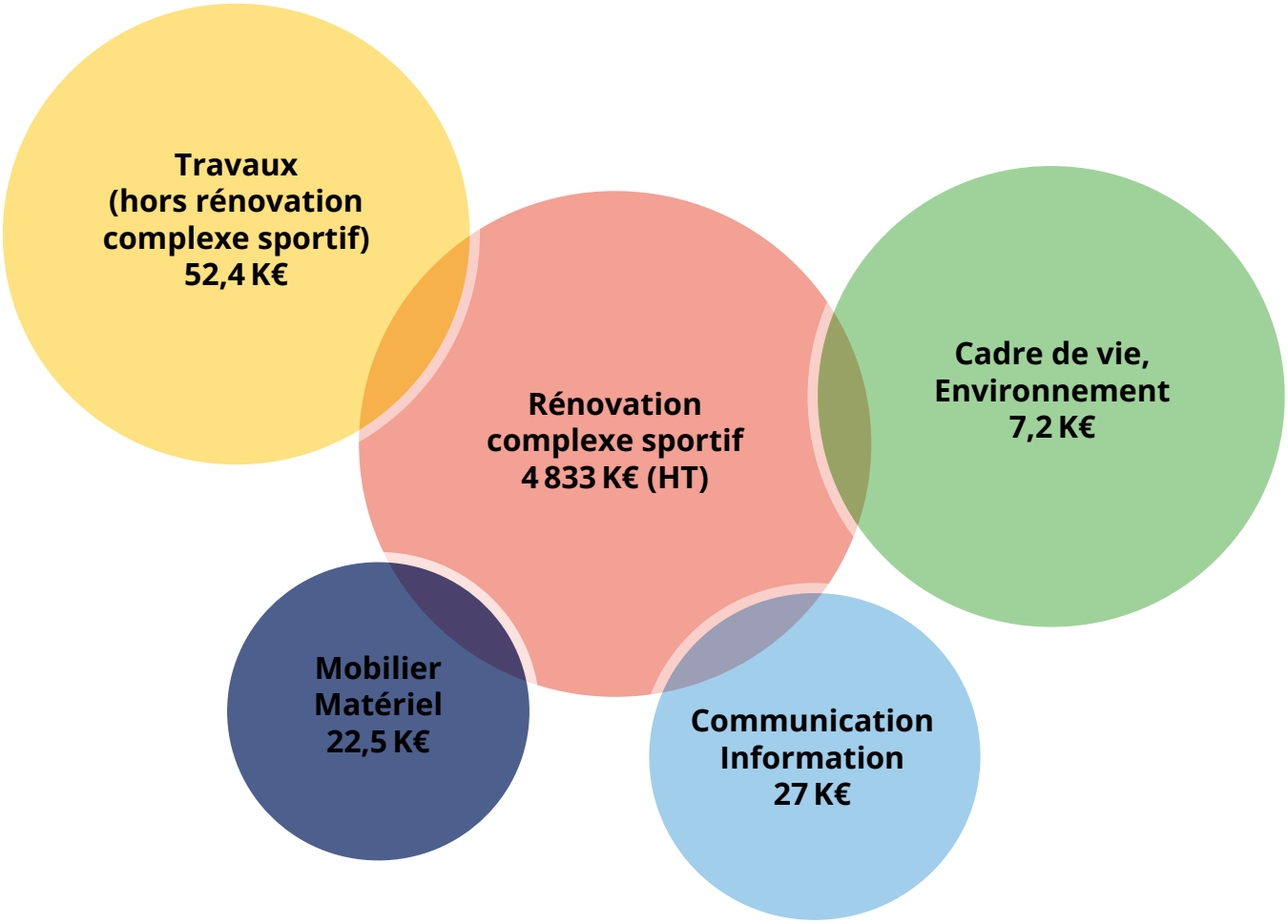
SUBVENTIONS OBTENUES À DATE : 1,4 M€

EMPRUNT DE 3 M€ À UN TAUX BONIFIÉ DE 1,99 %

RÉSULTATS CUMULÉS MAINTENUS À 2 M€ APRÈS TRAVAUX

TAUX D'ÉPARGNE BRUTE MAINTENU AU-DESSUS DU SEUIL RECOMMANDÉ DE 12 %

Budget d'investissement 2026



Un soutien constant au monde associatif

Le Conseil municipal a voté, pour l'année 2026, le maintien du niveau des subventions accordées aux associations houdemontaises, confirmant ainsi son engagement en faveur de la vie associative locale.

Au total, 59 040 € ont été attribués à 19 associations sportives, culturelles, scolaires et sociales.

Cette décision traduit la **volonté des élus de soutenir durablement un tissu associatif** qui contribue chaque jour au dynamisme et au lien social de notre commune.



Enfin, le maintien de cette enveloppe témoigne ainsi de la volonté de la Municipalité de préserver un soutien durable au monde associatif, malgré les contraintes qui pèsent sur les finances publiques. **Les associations constituent en effet des acteurs essentiels de la vie quotidienne à Houdemont et contribuent directement au dynamisme, à l'attractivité et au lien social de notre commune.**

Fiscalité locale : des taux communaux maintenus

Confirmant sa volonté de préserver la stabilité fiscale locale, **le Conseil municipal a voté le maintien des taux communaux de taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.** Au cours des dix dernières années, une seule revalorisation des taux communaux est intervenue, en 2024.

Toutefois, même sans augmentation des taux communaux, **le montant de la taxe foncière évolue sous l'effet de la revalorisation annuelle des bases locatives cadastrales décidée par l'État.**

Après une hausse de 1,7 % en 2025, celles-ci ont été revalorisées de 0,8 % en 2026, ce qui peut se traduire par une légère augmentation de l'impôt pour les propriétaires.



Réalisé 2025 : les chiffres à retenir

Excédent de fonctionnement
651 K€

Résultat de l'excercice 2026

Capacité d'autofinancement nette
517 K€

Excédent dégagé après remboursement des emprunts en cours

Taux d'épargne brute
26 %

Part des recettes restant disponible pour investir et rembourser la dette

Charges de fonctionnement
1 958 K€

Résultat cumulé
2 168 K€
(hors restes à réaliser)

Réserves disponibles de la commune à la fin d'un exercice

Capacité de désendettement
2,6 années

Consacrées au remboursement des emprunts en cours

Investir dans la jeunesse, préparer l'avenir



Parce que les enfants et les jeunes d'aujourd'hui seront les citoyens de demain, **la commune consacre chaque année des moyens importants à sa politique en faveur de la jeunesse**. **Cet investissement se traduit par le financement de nombreux services et actions** destinés à accompagner les enfants, les jeunes et leurs familles au quotidien.

La commune assure l**e financement de la restauration scolaire, de l'accueil périscolaire, de l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires, ainsi que des Chantiers Jeunes**. La municipalité prend également en charge **le fonctionnement du groupe scolaire, l'entretien et la maintenance des bâtiments, les dépenses d'énergie, ainsi que l'achat des fournitures et du matériel pédagogiques**. Elle participe par ailleurs au **financement des voyages et des projets scolaires**, qui contribuent à enrichir le parcours éducatif des élèves.

L'action de la commune commence dès la petite enfance, notamment à travers **le financement de berceaux (heures d'accueil en crèche)** afin d'accompagner les familles à chaque étape du parcours de l'enfant.

Mais au-delà des actions menées, **quel est le coût réel de cette politique publique pour la commune ? Comment se répartit l'investissement communal en faveur de la jeunesse ?**

Restauration scolaire : 80,4 K€

- **16 400 repas servis en moyenne par an**.
- La cantine scolaire accueille en moyenne **100 élèves par jour**.

Accueil périscolaire et Centre de loisirs (vacances) : 65,1 K€

- **1 010 enfants accueillis, au cours de l'année 2025, au sein du Centre de loisirs**.

Après plusieurs années de gestion externalisée, le Centre de Loisirs est géré directement par la commune depuis septembre 2025.

Charges de personnel communal (ATSEM, animateurs, responsable de site) : 364,1 K€

Fonctionnement du groupe scolaire : 212,4 K€

La municipalité prend en charge les fournitures administratives et scolaires, ainsi que les frais liés aux photocopies et aux copieurs. Les charges liées au bâtiment (fluides, assurances, maintenance…) relèvent également de la commune.

La mairie finance également l'ensemble des investissements relatifs au groupe scolaire.

Il faut également ajouter le montant du remboursement de l'emprunt, qui s'élève à 147 k€.

Au-delà de la prise en charge du fonctionnement quotidien du groupe scolaire, l**a commune accompagne activement les équipes enseignantes dans la réalisation de leurs projets pédagogiques. Cet engagement se traduit notamment par une participation au financement de différentes actions et sorties scolaires.**



Voyages et projets pédagogiques : 16 050 €



Transports scolaires (piscine) : 3 200 €



Subvention à l'USEP : 1 900 €
Association sportive scolaire qui favorise l'accès des enfants à des activités sportives, éducatives et citoyennes.

Apprentissage du tennis à l'école : 450 €

Afin de mesurer le coût réel de la politique jeunesse pour la commune, il convient de prendre en compte les recettes associées qui viennent diminuer le coût des services proposés.



Participation des familles : 134 500 K€



Subventions CAF versées au regard du projet Jeunesse construit par la collectivité **: 27 100 €**
Subvention Métropole pour l'organisation des Chantiers Jeunes : 1 500 €



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour répondre aux besoins des jeunes familles**, la commune a conclu un partenariat avec la crèche Les P'tits Malins de Heillecourt, permettant de réserver jusqu'à 8 berceaux** au bénéfice des enfants houdemontais. Chaque berceau correspond à 2 300 heures d'accueil par an, offrant ainsi aux familles une solution de garde adaptée à leurs besoins.

Coût des berceaux 2025 : 21 K€

Budget Jeunesse : 743,6 K€
Recettes (participation des familles, CAF, Métropole) **: 163,1 K€**
Reste à charge pour la commune : 580,5 K€



Coût annuel par enfant scolarisé : 3 455 € (moyenne de 168 enfants scolarisés en 2025)

Si l'éducation n'a pas de prix, mesurer l'investissement que la commune consacre à l'enfance et à la jeunesse permet de mieux appréhender l'ensemble des moyens mobilisés au quotidien pour offrir aux enfants et aux familles des services de qualité.

En 2025, 23,2 % du budget de fonctionnement communal* a été consacré à l'enfance et à la jeunesse.

**hors emprunt « groupe scolaire »*



Photographie non contractuelle



Photographie non contractuelle

Spécial Finances - Ne pas jeter sur la voie publique.

Pour ne rien manquer des actualités de votre commune

www.houdemont.fr

fb.com/villedehoudemont

ville_de_houdemont